



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 72025

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le développement de l'énergie éolienne en France. La France s'est en effet engagée à atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie d'ici 2020, grâce à une augmentation de 20 millions de tonnes équivalent pétrole (MTEP) de la production annuelle d'énergie renouvelable, conformément aux engagements du Grenelle de l'environnement. L'énergie éolienne représente un quart de cet objectif. À l'horizon 2020, l'éolien représentera 10 % de la production électrique de notre pays et évitera ainsi l'émission par le secteur énergétique de 16 millions de tonnes de CO₂ soit l'équivalent des émissions annuelles de CO₂ de près de 8 millions de voitures. Par ailleurs, la filière éolienne est une technologie mature et éprouvée qui est en mesure de créer plusieurs milliers d'emplois. Il s'agit de passer de 3 400 MW installés fin 2008 à 25 000 MW en 2020. Jusqu'en 2020, il faudra alors assurer un rythme annuel de développement d'environ 2 000 MW. Pour assurer le succès de ce développement, des mesures d'accompagnement doivent être mises en place, en particulier pour répondre aux problèmes d'acceptation. L'une des réponses aux inquiétudes qui s'expriment passe par une amélioration de la planification territoriale du développement de l'éolien. C'est pourquoi le Grenelle a prévu la mise en place des schémas régionaux de développement des énergies renouvelables. À ce titre, les professionnels de l'éolien, regroupés au sein de France énergie éolienne, ont rendu public en mai 2009 une contribution à la planification du développement de l'énergie éolienne terrestre, comportant des propositions d'objectifs par régions. Il lui demande donc de lui préciser sa position concernant cette contribution des professionnels de l'éolien, et notamment en ce qui concerne les propositions d'objectifs pour la Picardie.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72025

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1858

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)